

Marie-Christine Weidmann KOOP  
Ministère de l'Éducation Nationale/Michigan State University

(1987)

“La crise de l’identité  
québécoise : entretien avec  
Marc-Adélar Tremblay.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES  
CHICOUTIMI, QUÉBEC  
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.  
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi  
Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)  
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>  
à partir du texte de :

Marie-Christine KOOP

**“La crise de l’identité québécoise : entretien avec Marc-Adélarde Tremblay.”**

Un article publié dans la revue *Contemporary French Civilization*, vol. 11,  
no 1, 1987, pp. 66-77.



Courriels : [marie-christine.koop@unt.edu](mailto:marie-christine.koop@unt.edu) ou [mckoop@unt.edu](mailto:mckoop@unt.edu)

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008  
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”.

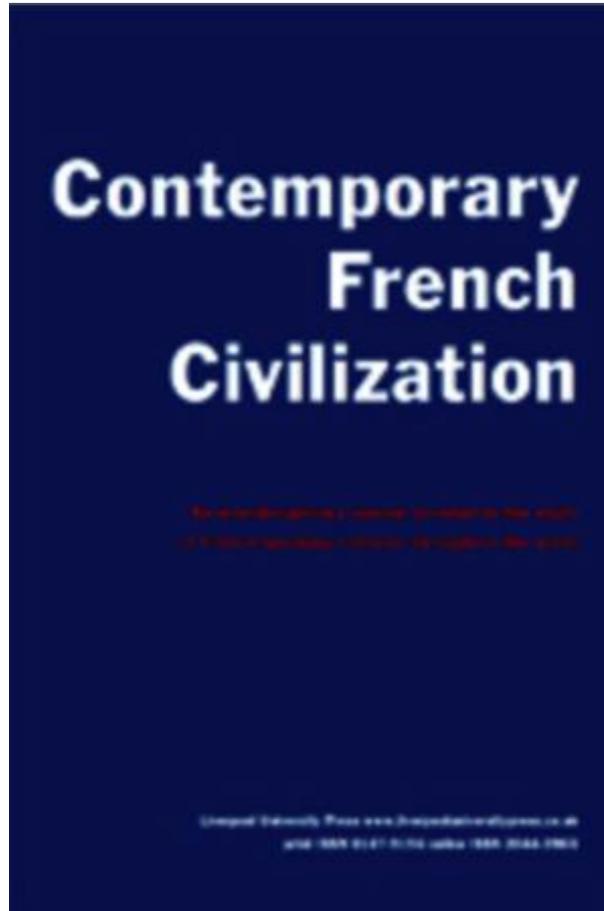
Édition numérique réalisée le 2 avril 2021 à Chicoutimi, Québec.



## Marie-Christine Weidmann KOOP

Professor, World Languages, Literatures and Cultures  
College of Liberal Arts and Social Sciences, University of North Texas

“La crise de l’identité québécoise :  
entretien avec Marc-Adélar Tremblay.”



Un article publié dans la revue *Contemporary French Civilization*, vol. 11, no 1, 1987, pp. 66-77.

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l’édition d’origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[66]

Marie-Christine Weidmann KOOP

Ministère de l'Education Nationale/Michigan State University

“La crise de l’identité québécoise :  
entretien avec Marc-Adélaré Tremblay.”

Un article publié dans la revue *Contemporary French Civilization*,  
vol. 11, no 1, 1987, pp. 66-77.

[Retour à la table des matières](#)

Éminent professeur d'anthropologie à l'Université Laval où il enseigne depuis plusieurs années, Monsieur Marc-Adélaré Tremblay est reconnu comme l'un des grands spécialistes des groupes francophones d'Amérique du Nord et en particulier du Québec dont il est originaire. Né dans le comté de Charlevoix, il a fait ses études à Montréal, d'abord, puis à l'Université Laval où il a obtenu une maîtrise en sociologie. Il a ensuite vécu aux États-Unis pendant six ans, ce qui lui a permis de recevoir un doctorat en anthropologie de Cornell University. Dans un passé plus récent, Monsieur Tremblay a enseigné à l'Université de Paris X (Nanterre). Ses recherches s'étendent également à l'étude des Amérindiens, à l'anthropologie appliquée, à la santé et à l'histoire de l'anthropologie et il s'est distingué par un très grand nombre d'articles et d'ouvrages. L'un de ces derniers a retenu tout particulièrement notre attention car il touche à un problème critique pour le Québec d'aujourd'hui. Il s'agit de [L'Identité québécoise en péril](#)<sup>1</sup> qui fait l'objet d'un cours sur l'anthropologie du Québec auquel nous avons eu la chance d'assister grâce à l'octroi d'une bourse de la part du Ministère des Relations Internationales du Québec. C'est avec une extrême simplicité et beaucoup de gentillesse que Monsieur Tremblay

---

<sup>1</sup> Marc-Adélaré Tremblay. [L'Identité québécoise en péril](#) (Sainte-Foy, Québec : Editions Saint-Yves, 1983).

a consenti à participer à notre interview. Ses réflexions nous permettent de mesurer la profondeur de sa pensée et nous apportent bien des éclaircissements sur la situation actuelle du Québec tout en nous laissant entrevoir ses possibilités pour l'avenir. Les propos suivants ont été recueillis à l'Université Laval en juillet 1985, avant la défaite du gouvernement péquiste.

Q : Dans votre livre, *L'Identité québécoise en péril*, vous étudiez les Québécois d'expression française vivant dans le cadre géographique du Québec. Vous avez recours à une perspective historique et vous analysez l'évolution de la mentalité québécoise de 1880 à nos jours. Pourquoi avez-vous choisi 1880 comme point de repère historique ?

[67]

MAT : Pour des raisons de convenance d'abord. Mon étude a été publiée en 1983 et un siècle représentait une tranche de temps suffisamment longue pour que l'on puisse voir les grands mouvements historiques qui ont eu lieu. Mais la raison peut-être la plus significative est que nous avons l'assurance que le nationalisme dans sa forme primaire, le nationalisme de conservation, atteint sa pleine expression en 1880. Le nationalisme tel qu'on le connaissait à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle s'est amorcé dans les années 1840-1860 mais on peut dire qu'en 1880 sa formulation est très claire, que la prise de conscience des Québécois francophones de cette période est à caractère universel. Cela nous permettait d'avoir un point d'horizon, ce qui est ma troisième raison, une raison de méthodologie. Si je réussissais à définir la situation de la civilisation francophone au Québec en 1880 et en 1983, je pourrais, en comparant les deux, connaître les types de transformations qui se sont produites durant cette période et, par l'étude de la dynamique, c'est-à-dire du mouvement de ces changements, être capable aussi de définir le rythme avec lequel ces changements se sont opérés, de qualifier leur intensité, d'identifier les groupes d'âge, les groupes professionnels ou régionaux qui étaient les plus frappés par certaines transformations, soit techniques, soit idéologiques.

Q : Le Québec est divisé en différentes régions dont les habitants sont soumis à des modes de vie différents. Or à quel moment ces

groupes variés ont-ils pris conscience de leur unité et en fonction de quels critères ?

MAT : À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il existait déjà ce qu'on peut appeler les mentalités régionales avec des parlers régionaux, des modes de vie spécifiques liés à des écologies, c'est-à-dire à des systèmes de richesses et de ressources naturelles en général. Les éléments autour desquels s'est greffée la conscience nationale ont été, premièrement, l'ascendance française qui était un facteur très important, deuxièmement, l'appartenance à l'église catholique et, troisièmement, le parler québécois de cette période. L'identité québécoise s'est donc formée à partir de ces trois facteurs-là auxquels se sont ajoutées des institutions qui pouvaient les consolider telles que le mariage à l'intérieur du groupe ethnique, la création d'écoles confessionnelles où nos enfants pourraient recevoir une instruction d'inspiration catholique en langue française et la création de structures religieuses comme la paroisse, par exemple, qui a regroupé plusieurs [68] familles ayant les mêmes caractéristiques dans un lieu géographique donné. C'est ainsi que s'est organisée la civilisation canadienne-française de 1880 qui était essentiellement une civilisation de type ruraliste à vocation agricole et l'élément prédominant de son système de valeurs est lié à deux grandes lignes de force : d'une part, une vision spiritualiste du monde et une interprétation de tous les éléments à la lumière des forces spirituelles, surnaturelles et de la Providence et, d'autre part, un système d'autorité qui énonçait des normes de conduite pour assurer la survie qui était l'objectif du groupe. Même à cette époque, le nationalisme de conservation paraissait ambitieux, sur le plan de son développement, dans la mesure où il visait, non seulement à la survivance des francophones au Québec, mais aussi à la promotion du fait français sur le continent nord-américain, c'est-à-dire au Canada, d'une part, surtout au tournant du siècle lorsque les Québécois commenceront à émigrer vers l'ouest, pour coloniser le Manitoba, le Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique, ainsi qu'aux États-Unis où les Québécois ont commencé à émigrer vers 1850. Ils espéraient que le Québec, berceau de la langue française au Canada, pourrait être un moteur d'inspiration pour tous les autres groupes qui, faute de terres et d'emplois, devaient émigrer, soit vers l'ouest, soit vers les États-Unis. Il s'agit donc d'un nationalisme de survivance pour les Québécois vivant sur cette terre mais aussi d'un nationalisme qui portait en lui une sorte d'espérance

pour tous les francophones d'Amérique afin que la diaspora puisse trouver au Québec les éléments d'appui qui lui permettraient de rester francophone, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada anglais.

Q : Vous montrez que c'est après la grande dépression des années 1930 et surtout à l'issue de la Seconde Guerre mondiale que le Québec a amorcé un changement irréversible que vous attribuez à des facteurs externes et internes. En ce qui concerne ces derniers, vous faites allusion à des évolutions dans l'idéologie nationale et les systèmes de valeurs et à des mutations dans les institutions fondamentales (église, école, famille) avec une progression irréversible vers l'État-Nation. Pourriez-vous clarifier ce concept d'État-Nation ?

MAT : Oui, mais il serait nécessaire, au préalable, de parler de la transformation majeure qui s'est accomplie pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois et grâce à des circonstances internationales suscitées par la guerre, le Québec sera [69] obligé, par nécessité, de s'ouvrir sur l'extérieur et deviendra un pourvoyeur de matériel militaire et de biens de consommation. Ses fils seront conscrits ou iront volontairement sur les champs de bataille et cette ouverture sur l'extérieur sera le premier facteur de très grande importance. On a enregistré, en même temps, une migration très forte des populations rurales vers les villes où se trouvaient les industries. Ce mouvement des campagnes vers les villes a définitivement orienté le Québec vers une civilisation urbaine et lui a permis de devenir une partie intégrante du continent nord-américain. D'ailleurs, Duplessis, chef de l'Union Nationale, est arrivé sur la scène politique de 1936 à 1939 et dirigera le Québec de 1944 à 1960. Après la guerre surtout, il préconisera une idéologie visant à restaurer les traditions anciennes et à contrer les influences de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la nord-américanisation du Québec. Le clergé trouvera son bénéfice dans son orientation et en deviendra un allié important. En 1960, cependant, le Premier Ministre Jean Lesage déclarera que le Québec doit continuer son ouverture sur l'extérieur, mais non pas au détriment des forces internes. Il va proposer toute une rénovation et un rajeunissement du Québec, ce qu'on appelle, en termes techniques, un nationalisme de rattrapage. Il va alors essayer de mettre en relief la fierté d'être québécois parce que cette fierté pourra se greffer sur trois ou quatre éléments de grande importance pour l'avenir du Québec. Il va insister,

d'une part, sur le rajeunissement de l'État, avec l'idée de faire de l'État québécois un État moderne avec des commis compétents capables de concevoir une gestion financière de ses ressources et d'instituer des cadres administratifs qui soient mieux adaptés à la modernisation. D'autre part, le Québec a toujours été reconnu comme étant un pays à ressources abondantes. Or ces ressources étaient, en grande partie, entre les mains des étrangers. Le gouvernement de Monsieur Lesage, qu'on appellera le « père de la Révolution tranquille, » s'efforcera donc de réapproprier ces ressources en éliminant les baux qui avaient été consentis pour des périodes trop longues en n'en accordant plus aux investisseurs étrangers, en nationalisant des ressources qui étaient particulièrement abondantes, comme l'hydroélectricité, afin de les employer comme leviers de développement économique pour le Québec selon ses propres priorités et selon des échéanciers qui étaient respectueux des traditions québécoises, ainsi qu'en employant des techniciens et des ingénieurs québécois. Pour ce faire, Lesage dira qu'en plus de moderniser [70] l'État et de nationaliser les ressources il faudra que la population elle-même se transforme et que le système scolaire soit accessible à des couches sociales qui en étaient autrefois privées, ce qui entraînera une démocratisation de l'instruction. C'est aussi à ce moment-là que l'on va créer la Caisse de Dépôts et de Placements pour regrouper l'épargne et les placements québécois et qu'on nationalisera le risque, c'est-à-dire l'établissement de l'assurance-hospitalisation, de l'assurance-maladie, ainsi que l'instauration d'un régime d'assurance sociale pour les plus démunis. Tout ceci met pour la première fois sur la place publique le fait que l'État n'est pas seulement un administrateur mais aussi un employeur, un levier, un État en mesure de susciter le développement économique du Québec et de favoriser l'épanouissement des Canadiens-français en leur permettant d'accéder à des fonctions industrielles, commerciales et scientifiques qui, autrefois, étaient assumées par des anglophones ou des gens venant de l'extérieur. Ce fut là le premier mouvement vers l'État-Nation. La Révolution de M. Lesage fut, sur certains plans, une belle réussite mais une réussite incomplète. En 1966, six ans après son élection, M. Lesage est battu aux élections par l'Union Nationale qui revient alors au pouvoir. Il a perdu parce que la Révolution tranquille a voulu trop faire trop vite. Ce que la population n'a pas assimilé, le fait que, pour développer ces instruments nouveaux, pour que l'État devienne une force importante dans l'épanouissement économique du Québec, il

fallait que les individus consentent à payer plus d'impôts, qu'ils consentent, pour collectiviser le risque, à mettre leurs économies entre les mains de l'État afin que celui-ci puisse l'utiliser selon les circonstances, à des fins jugées essentielles et selon une liste prioritaire. Après cela, le Parti Québécois a voulu prendre le pouvoir en disant qu'il allait corriger les erreurs de la Révolution tranquille en ce qui avait trait aux caractères spécifiques du Québec. Je pense que ni la Révolution tranquille, ni M. Duplessis avant elle, n'ont réussi à faire reconnaître la spécificité québécoise par le gouvernement fédéral, même lorsque des Canadiens-français étaient à la tête du pays, comme M. Saint-Laurent ou M. Trudeau. C'est alors qu'apparaîtra le Parti Québécois avec René Lévesque, un ancien ministre du gouvernement de M. Lesage qui avait été l'artisan de la nationalisation de l'électricité. M. Lévesque, en rupture avec le Parti Libéral qui n'avait pas voulu s'aligner sur ses horizons social-démocrates, deviendra le chef du PQ qui bâtira un programme destiné à créer l'État-Nation, c'est-à-dire un État représentant [71] le groupe francophone du Québec de façon privilégiée et désireux d'affranchir ce groupe de l'État fédéral par des moyens démocratiques. Cela signifiait qu'il y aurait un référendum pour consulter la population sur la légitimité et l'opportunité de mise en branle des démarches destinées à réaliser la souveraineté politique d'abord, puis les négociations avec les autres provinces canadiennes afin de produire un nouveau contrat social. L'État-Nation est ainsi le résultat d'une longue marche vers l'autonomie politique, d'une évolution lente mais progressive vers un concept de l'État comme administrateur, planificateur et outil d'affranchissement politique.

Q : Le référendum de 1980 <sup>2</sup> est un sujet très débattu et j'aimerais connaître votre opinion à ce propos. D'après vous, qu'est-ce qui a poussé 60% des électeurs à voter « non » ?

---

<sup>2</sup> Pour ce référendum, les électeurs devaient répondre à la question suivante, citée dans l'ouvrage de Monsieur Tremblay à la page 281 :

"Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples ;

Cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est

MAT : L'une des raisons de l'insuccès du référendum a été, d'abord, le choix du moment qui était inopportun dans la mesure où il était trop hâtif. Il sous-entendait une maturité politique qui n'existait pas encore et qui n'existe toujours pas d'ailleurs. Ensuite, pour le référendum, on a voulu formuler, dans la question qui serait posée à la population, tous les éléments nécessaires à la rupture puis à l'établissement de nouveaux liens de telle sorte que la question que l'on a posée aux gens était une question extrêmement complexe à tel point qu'en votant « oui » on ne savait pas exactement à quoi on répondait puisque ce « oui » pouvait s'appliquer à deux ou trois dimensions différentes de la question. Le référendum, sur le plan de la méthodologie, a donc failli dans sa démarche. Sur le plan du contenu, les formulateurs de la question se sont appuyés sur des idéologies partisans et je crois que cela leur a nui énormément. Enfin, la question a été interprétée, au Québec, de la façon suivante : on pensait que, si le « oui » passait, le gouvernement québécois entamerait sa démarche en vue d'obtenir la souveraineté puis, après cela, négocierait avec les autres provinces canadiennes dans le but d'établir de nouveaux liens politiques ou un nouveau contrat social. Mais, du côté fédéral, on a inversé le sens de la réponse. On a dit aux Québécois, au cours de la campagne électorale, qu'en répondant « oui, » cela signifierait l'inverse, qu'il n'y aurait pas de collaboration avec le fédéral alors que, si l'on votait « non, » le fédéral serait prêt à collaborer avec le Québec. Cette inversion sur la signification de la réponse a donc troublé les consciences. En dernier [72] lieu, il s'est opéré une cristallisation, une polarisation autour des groupes d'âge selon que l'on avait vécu ou non la crise des années 1930. Les gens âgés de cinquante-cinq ans et plus ont éprouvé une crainte considérable devant ce mouvement de la souveraineté politique, craignant qu'ils perdraient les ressources qui sont sous la responsabilité du gouvernement fédéral comme les pensions de vieillesse, les allocations familiales, l'assurance-chômage, etc., ressources qu'ils avaient méritées par un dur labeur pendant de nombreuses années. La souveraineté, qui est inévitable,

---

la souveraineté et, en même temps de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie ;

Aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un second référendum ;

En conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ?"

Ce référendum eut les résultats suivants : OUI : 40%, NON : 60%.

s'accomplira selon un rythme beaucoup plus lent et beaucoup mieux assimilé et se fondera sur des pré-requis. Dans quelle mesure est-on prêt à se sacrifier soi-même pour réaliser cette idée-là ? Actuellement, personne ne veut faire de sacrifice, on s'imagine que tout nous est dû. Je ne connais pas de pays qui ait réalisé l'indépendance sans qu'il y ait eu de consentement à des sacrifices de toutes sortes. La situation était aussi mal choisie parce que le gouvernement péquiste,<sup>3</sup> en 1980, n'était au pouvoir que depuis quatre ans. Il avait reçu le mandat d'administrer le Québec et d'y faire une bonne gestion financière et je crois que les membres du gouvernement ont été présomptueux. Ils se sont imaginé, parce qu'ils avaient réalisé une bonne gestion financière, que nous étions prêts pour « l'album de famille, » pour utiliser l'expression de Didier Dufour.<sup>4</sup> Et cet album de famille va devoir se construire sur une période plus longue, sur des pré-requis beaucoup plus apparents, selon un temps et une psychologie collective qui n'ont pas été mis en action.

Q : Donc, vous ne prévoyez pas d'autre référendum dans un proche avenir ?

MAT : Tout autre référendum serait un désastre encore beaucoup plus grand et même définitif. D'abord, les Québécois d'expression française ont été divisés en deux camps à peu près numériquement égaux de 40% chacun ; les 20% qui ont fait la différence venaient des groupes anglophones et des communautés culturelles formées d'immigrants qui se sont installés ici parce que le Canada est un grand et beau pays indépendant où il y a des ressources et des emplois. Ils ne voulaient pas revivre les situations européennes de guerres de contrôle, de guerres intestines et de conflits majeurs et le résultat a été assez chaud. En revanche, on observe actuellement une désaffection vis-à-vis de l'État-Nation qui est le résultat de la [73] crise économique et de l'échec référendaire. Sur le plan de ses conséquences, le référendum a eu des effets percutants parce qu'on a magnifié le caractère négatif du « non » qui était, en fait, beaucoup plus un « non » circonstanciel qu'un « non » de contenu véritable. À l'époque, j'étais en France et j'étais

---

<sup>3</sup> Cet adjectif est formé à partir des initiales PQ du Parti Québécois.

<sup>4</sup> Didier Dufour dans *Un Pays sans bon sens*, film de Pierre Perreault, disponible auprès de National Film Board of Canada, 1251 Avenue of the Americas, 16<sup>th</sup> Floor, New York, NY.

presque heureux de ne pas être ici parce que, profondément, j’étais déchiré et je ne sais vraiment pas ce que j’aurais répondu à cette question. Je n’étais pas à même non plus d’effectuer le type d’analyse que j’ai fait par après. Je vois très bien maintenant que le « non » a eu un poids négatif considérable dans ses conséquences. Il y a d’autres interprétations à caractère psychanalytique, idéologique et partisan, philosophique ou même marxiste selon lesquelles un peuple dominé ne pourra jamais, par des voies démocratiques, accomplir une véritable révolution et devenir autonome.

Q : Vous montrez également, dans votre ouvrage, que l’idéal de souveraineté du PQ est devenu le « symbole privilégié de l’identité québécoise » mais que la détérioration de l’image du gouvernement a « remis en question les fondements nouveaux de l’identité québécoise » (p. 285). Vous indiquez plus loin que la courbe relative à l’identité québécoise suivrait le même mouvement vers le haut ou vers le bas que celle du PQ, selon les victoires ou les échecs de ce dernier, et qu’il y aurait une sorte de parallélisme entre les deux.

MAT : Je crois que c’est une hypothèse de travail que j’ai cherché à illustrer, sinon à démontrer complètement tout au long de mon ouvrage. L’identité québécoise, telle que je la définis, est constituée de trois éléments fondamentaux : l’image de soi-même ou du soi collectif, les modes de vie et les aspirations nationales ou la définition de l’avenir (la vision de la collectivité dans un proche avenir). Ces trois éléments ont été largement influencés par le projet du PQ qui se présentait comme État-Nation. La victoire du PQ, en 1976, donna donc lieu à une véritable euphorie à l’échelle du Québec tout entier ; même ceux qui n’étaient pas tout à fait convaincus savaient que c’était un moment historique très important. En revanche, lorsque cette désaffection s’est produite, il y a eu comme une retenue, une mise à l’écart de l’individu qui pensait que l’État-Nation qu’il croyait si beau n’était pas en mesure de réaliser tout ce qu’il avait promis. L’identité s’était déplacée des institutions ethniques que sont la paroisse, l’église, l’école et la famille vers [74] l’État-Nation. Mais ce dernier a traversé des épreuves et l’identité québécoise a suivi les mêmes fluctuations. Après les législations qui ont accompagné la crise économique à l’occasion de laquelle le gouvernement du PQ a dû passer des lois restreignant le salaire des employés de la fonction publique, ainsi qu’avec le chômage des jeunes,

on a remarqué une désaffection assez importante vis-à-vis du PQ. Et tout ceci nous place aujourd'hui devant un vacuum identitaire, dans une situation où nous devons retrouver un contenu autour duquel nous allons essayer de redéfinir notre conscience nationale. Il existe la langue, élément très fort pour aviver notre conscience ethnique. Mais, pour initier la promotion économique du Québec, la langue ne suffira pas.

Q : Même malgré la loi 101 ? <sup>5</sup>

MAT : On a créé l'Office de la Langue française qui surveille la qualité du français. Mais, en dépit de cela, la langue a continué à se détériorer parmi la population qui a très peu d'instruction. Il est vrai que les nouvelles élites, en général, s'expriment assez bien. La langue s'est bien améliorée mais l'expression écrite de nos étudiants d'université est surprenante. Ils emploient un style parlé qui montre qu'ils ne lisent pas beaucoup. La langue a donc joué un rôle certain comme facteur de conscience nationale. Mais la langue n'est pas toute la culture. Elle exprime un contenu mais quel est ce contenu ? C'est justement là que la question se pose. Quel est le nouveau contenu de la francophonie québécoise moderne autour duquel nous pourrions bâtir une image de nous-mêmes qui conserve notre spécificité et qui nous permette de penser en termes de conduites qui nous caractériseraient et qui seraient encadrées dans des institutions qui nous seraient propres et, finalement, qui nous donneraient la possibilité de définir un idéal de société correspondant à nos aspirations et à notre vocation en tant que Nord-Américains ?

---

<sup>5</sup> La loi 101, aussi appelée Charte de la langue française, est en vigueur au Québec depuis 1977. Elle a pour but de faire du français la langue officielle du travail, du commerce, des affaires et de l'enseignement, assurant ainsi sa primauté sur l'anglais (mais non pas son exclusivité).

Q : Quel était le but que vous poursuiviez en écrivant ce livre ? Quels résultats attendiez-vous de la part du public qui le lirait ?

MAT : J'ai essayé, en présentant cette réalité dans une perspective assez nouvelle, la perspective anthropologique, de faire prendre conscience aux individus de leur propre situation. [75] Personne ne pourrait imposer à qui que ce soit de prendre des décisions. C'est l'individu seul qui devra les prendre et, pour ce faire, il devra suivre une démarche personnelle qui est une démarche de réflexion, de discussion, non plus sur l'agora publique, comme je l'appelle, mais plutôt dans de nouveaux lieux de parole qui regroupent un nombre moins grand de personnes unies par des points communs. Ces lieux de discussion peuvent devenir un ferment important pour cette nouvelle redéfinition de nous-mêmes. Voilà donc le but que je m'étais proposé, créer cet état de conscience et peut-être, aussi, offrir un point de vue moins partisan que celui que nous avons connu jusqu'à maintenant. Mon livre n'a pas été nécessairement très populaire auprès des clientèles péquistes les plus partisans, quoique beaucoup aient reconnu la justesse de mon analyse, parce qu'il est critique du PQ en tant qu'outil d'affranchissement national.

Q : Songez-vous à écrire autre chose pour aller plus loin, plus au fond du problème ou pour compléter cet ouvrage ?

MAT : Oui mais, dans ma réflexion la plus récente, je ne reprends plus la question sous l'angle exclusivement de l'identité qui appartient au domaine phénoménologique, c'est-à-dire à l'expérience vécue, trop liée aux émotions malgré certains éléments de rationalité qui s'y rattachent. La deuxième approche que j'ai utilisée pour une seconde mise à jour sur la société canadienne-française québécoise d'aujourd'hui concerne l'évolution des structures institutionnelles. Il s'agit donc d'une étude des mutations structurelles, plutôt que des mutations vécues, qui servira de complément à la première et qui sera plus synthétique puisqu'elle ne couvrira qu'un chapitre. Elle est très sommaire mais j'y présente un certain nombre de vignettes. Dans le profil démographique, par exemple, je fais référence à la dénatalité, au vieillissement de la population, à l'immigration et au phénomène de l'interculturel. Je parle de la portée sociale que les nouvelles technologies vont amener, discours que l'on trouve actuellement dans la bouche de tous ceux qui

occupent des fonctions de leadership. Je fais allusion au remaniement dans le profil des institutions ethniques des Québécois francophones, ce qui touche à toutes les questions que nous avons discutées durant l’entrevue. Je mentionne également la mouvance des structures et des pratiques économiques. C’est tout le contraire de la social-démocratie que l’on essaie [76] d’instaurer avec la privatisation et la déréglementation. L’État maintenant n’est donc plus l’outil de contrôle mais l’outil qui, au contraire, favorise l’individualité, l’esprit d’entreprise car on assiste actuellement au retour en force du capitalisme. J’accorde aussi une place aux mutations étatiques et politiques et, finalement, je fais référence à l’émergence de nouvelles appartenances et solidarités qui m’apparaissent très prometteuses. Il s’agit là des appartenances de quartiers autour de problèmes communs (mères nécessiteuses, familles monoparentales, groupes de voisinage qui veulent se protéger contre la délinquance, etc.) et de l’éveil amérindien. Le régime de santé a été nationalisé et je pense qu’il est temps de faire le point sur les conséquences de cette gratuité des soins et de voir où en est l’État. Il faudrait parler des piétinements de la réforme scolaire, des nouvelles orientations du contrôle social et, finalement, du bourgeonnement de l’information et de l’espace nordique. Au Québec, on s’éveille à peine à l’importance de notre nordicité qui est cruciale pour notre avenir. Par nordicité, on entend les populations autochtones qui ont colonisé le nord québécois, qui ont développé des modes de vie qui nous ont fortement inspirés et qui représentent pour nous une richesse extraordinaire dans notre évolution culturelle. Ma prochaine démarche se présentera donc sous la forme d’un dossier ethnique du Québec dans lequel je vais tenter de comprendre la francophonie dans la totalité québécoise, aussi bien à l’intérieur de nos murs que dans le contexte politique canadien. Nous nous trouvons de plus en plus minorisés au Canada car la proportion des francophones diminue de décennie en décennie. Depuis quarante ou cinquante ans environ, nous sommes passés de 30% à 18%. À l’intérieur du Québec, d’autre part, on a vécu une expérience qui a été frustrée parce qu’on l’a conçue et qu’on a voulu l’exécuter trop rapidement. À cela s’ajoute toute une dynamique de transformation dans les structures. Je suis cependant optimiste quant à l’avenir. Je crois beaucoup en l’esprit d’invention de l’Homme et de la Femme, bien sûr, et je pense que les femmes, au Québec, n’ont pas dit leur dernier mot, n’ont pas encore bénéficié d’un droit de parole très important. Or je suis persuadé que le droit de parole de la femme

représente un facteur non-négligeable dans l'évolution de la société québécoise parce qu'il ouvre des perspectives, non seulement sur le plan de l'identité mais aussi sur le plan intellectuel. La femme, en effet, a des idées nouvelles et des projets nouveaux et la société actuelle accepte maintenant le changement. On y est habitué et je dirais [77] même qu'on a changé trop rapidement ces dernières années. Il s'agit de savoir ce que nous voulons devenir, quels types de changements nous devons mettre de côté ou assimiler graduellement, quelles sont nos lignes de force, sur quoi nous devons bâtir notre avenir, non pas sur un sable mouvant, ni sur une structure trop rigide qui n'aurait aucune flexibilité. Alors, vers où allons-nous ? Voilà la question que nous devons nous poser.

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

**Fin du texte**